

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Offre de partenariat de l'ONU au Gabon pour le Conseil des droits de l'Homme

ENA
Libreville/Gabon

LE mardi 17 novembre 2020 en début d'après-midi, la ministre de la Justice, garde des Sceaux et chargée des Droits de l'Homme, Erylyne Antonella Ndembet-Damas, a accordé une entrevue au Coordonnateur-résident du Système des Nations unies au Gabon, Stephen Jackson et au Représentant-résident du Programme

des Nations unies pour le développement, Francis James. La rencontre entre le membre du gouvernement et les représentants onusiens s'inscrivait dans le droit fil de l'élection du Gabon, en octobre dernier, en tant que membre du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies (ONU). Elle a été l'occasion pour les instances des Nations unies au Gabon de proposer une offre de partenariat à notre

pays en vue de l'accompagner dans sa mission au service des droits de l'Homme au cours des trois prochaines années. Selon le Représentant-résident, en sa qualité de membre du Conseil, le Gabon fera l'objet, au cours des trois prochaines années, à de nombreuses sollicitations auxquelles il faudra répondre. Ces sollicitations porteront notamment sur diverses questions majeures en lien avec les droits de l'Homme à travers le monde, sur les progrès du Gabon en la matière et sur les critiques qui ne manqueront pas d'être faites, notamment dans la gestion des questions sensibles comme la liberté de la presse, la protection et la préservation des droits de l'enfant ou ceux des détenus. Pour faire face à ces sollicitations, notre pays devra donc disposer des ressources techniques et d'une expertise solide. C'est pourquoi le Système des Nations unies lui fait cette offre de partenariat, en proposant la mise en place d'un cadre conjoint de



Photo: Antoine Essane Ndongo

La ministre de la Justice, garde des Sceaux, Erylyne Antonella Ndembet-Damas, en discussion avec les responsables onusiens en poste au Gabon.

travail pour relever et anticiper ces défis. Ce cadre de travail conjoint prendrait la forme d'un guichet unique impliquant l'ensemble des agences onusiennes (Unesco, Unoca, Unicef, Pnud) et les services techniques du ministère en charge de la Justice et des Droits de l'Homme. À la suite de l'intervention du représentant-résident, la ministre de la Justice a tenu à remercier l'Organisation des Nations unies

pour le soutien apporté au Gabon. Elle a également accueilli favorablement l'offre de partenariat du représentant-résident, en indiquant que des instructions seront données aux services compétents en vue de la formalisation des questions sur lesquelles les différentes parties travailleront dans le cadre conjoint, en tenant compte des besoins réels d'assistance de notre pays.

Le tribunal de Koula-Moutou fait sa rentrée

Photo: Sedrigue Mavendji Keké



Une photo de famille pour immortaliser la cérémonie.

Sedrigue KEKA MAVENDJI
Koula-Moutou/Gabon

L'AUDIENCE solennelle d'installation des magistrats nouvellement affectés et promus au tribunal de première instance de Koula-Moutou s'est tenue dernièrement au Palais de justice du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo. Et ce, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi N° 12/94 du 16 septembre 1994, portant statut des magistrats aux termes desquelles "les magistrats sont installés dans leurs fonctions en audience solennelle de la juridiction à laquelle ils sont nommés ou rattachés". Les responsables ainsi installés ont été nommés lors du conseil supérieur de la magistrature du 4 août dernier. Dirigée par le président du tribunal de première instance de Koula-Moutou, Rodrigue Ndalaette, cette audience solennelle, qui fermait l'année judiciaire 2019-2020 et ouvrait celle de l'année 2020-2021, s'est tenue dans le strict respect des mesures barrières liées à la pandémie de Covid-19, en présence

des magistrats, du gouverneur de la province de l'Ogooué-Lolo, Jean Bosco Assingabani, ainsi que des responsables administratifs, des forces de défense et de sécurité. Le nouveau vice-président du tribunal, Ulrich Pendi Magnahou, revient de la juridiction de Tchibanga où il exerçait les fonctions de juge, alors que Fred Gérard Ebane Mbeng, le néo-juge d'instruction exerçait précédemment comme juge au tribunal de première instance de Franceville. Dans ses réquisitions, la procureure de la République, Alix Alda Nanga Nanga, a félicité les Officiers de police judiciaire (OPJ) pour le bon travail réalisé au cours de l'année judiciaire écoulée. Puis, elle a invité les magistrats promus et affectés à faire preuve d'honneur, de loyauté, de dignité et de compétence. Enfin, la cheffe du ministère public a exhorté l'ensemble des magistrats en poste dans la juridiction de Koula-Moutou à cultiver sans relâche les vertus d'une bonne application de la loi et à toujours respecter les règles d'éthique et de déontologie.

Des inconnus vandalisent deux dépôts pharmaceutiques à Mouila

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

DEUX dépôts pharmaceutiques, situés respectivement dans les quartiers Moukoundza et Ngoyina, dans le premier arrondissement de la commune de Mouila, ont récemment été vandalisés par des malfaiteurs. D'après les renseignements recueillis auprès des tenanciers, les vandales sont entrés par effraction dans les deux structures, sous une pluie battante, pour opérer. "Des inconnus se sont introduits par la toiture, après avoir réussi à découper une tôle, puis ont accédé sans coup férir à l'intérieur des bâtiments", ont-ils expliqué. Dans la première officine, ils auraient emporté, outre des médicaments, une somme de 7 500 francs et un décodeur télévision. Tandis que dans le



Photo: DR

L'une des officines vandalisées.

second dépôt pharmaceutique, une somme de 25 000 francs a été subtilisée dans le tiroir-caisse. Une enquête a été ouverte afin de mettre la main sur les auteurs de ces actes devenus fréquents dans le chef-lieu de la province de la Ngounié. Le couvre-feu en cours ne suffit même pas à les décourager. Ainsi, en dépit du dispositif sécuritaire accompagnant cette situation d'exception,

on enregistre toujours, dans de nombreux quartiers, de multiples vols. "Nous ne savons plus à quel saint se vouer pour en finir avec ces vols perpétrés par des voyous. Nous voulons une assistance accrue des forces de sécurité dans nos différents quartiers", ont sollicité, outrés, plusieurs victimes. Les forces de l'ordre ont diligemment une série d'enquêtes pour élucider ces actes.